## Résumé du Procès BOLDUC

Accusé d'avoir assassiné Zotique Bourdon, le 25 Août 1917, en la paroisse de St Guillaume, Co. Yamaska.

Procès à Sorel, en Janvier 1918

Sous la présidence de l'Honorable Juge A. A. BRUNEAU.

Mtres Ad. Allard et Walsh, C.R., avocats de la Couronne.

Mtres Lucien Gendron et Adélard Lanctôt, C.R., avocats de l'accusé.

M. Alphonse Provost, agissait comme sténographe officiel.

Avant l'adresse de l'hon. Juge aux jurés, de savantes plaidoiries avaient été prononcés par les défenseurs de l'accusé : Mtres Lucien

Gendron et Adélard Lanctôt.

Puis Mtre Ad. Allard, avocat de la Couronne, en un magistral discours où il s'est révélé habile avocat, a soutenu que tous les faits de la cause démontraient que l'accusé à la barre était le véritable meurtrier de Bourdon, que son acte était prémédité, et qu'au moment de son crime il savait discerner entre le bien et le mal, et par conséquent sain d'esprit.